

Conditions générales d'utilisation de la carte AgipPLUS

1. La carte AgipPLUS d'Eni Suisse S.A., Av. Gratta-Paille 1, 1018 Lausanne, est établie au nom d'une personne physique ou morale (dénommée ci-après "le Client"). Eni Suisse S.A. a confié à Agip Card Center la gestion des cartes AgipPLUS.

2. La carte AgipPLUS peut être utilisée en Suisse et à la Principauté de Liechtenstein dans toutes les stations-service portant l'enseigne Agip Card (dénommées ci-après "stations-service Agip").

3. À l'aide de la carte AgipPLUS, le Client peut acheter du carburant, des marchandises et d'autres prestations proposées par les stations-service Agip. Le retrait d'argent liquide, la location et l'achat de véhicules sont exclus.

La carte AgipPLUS permet au Client d'acheter du carburant à des conditions préférentielles. Tout cumul avec des offres préférentielles, promotions et réductions octroyées régulièrement par Eni Suisse S.A. est expressément exclue.

4. Le Client reçoit par courrier séparé sa carte AgipPLUS et son numéro d'identification personnel, le "PIN code". Le Client est tenu de prendre les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de la carte AgipPLUS et du PIN code. Pour des raisons de sécurité, il doit tenir secret son PIN code et le conserver dans un autre endroit que sa carte. Le PIN code ne doit pas être noté sur la carte AgipPLUS ni sur un autre document.

5. Eni Suisse S.A. a le droit de considérer comme titulaire légal de la carte, toute personne qui utilise la carte AgipPLUS et est en mesure de taper le code PIN correspondant. En utilisant la carte AgipPLUS avec le PIN code ou par la signature du bon d'achat, le Client confirme le débit et l'exactitude du montant d'achat et reconnaît sa dette envers Eni Suisse S.A.

6. Eni Suisse S.A. définit une limite d'achat individuelle et personnalisée pour chaque client. Par défaut, la limite d'achats est fixée à CHF 1'500.-- par mois pour les personnes physiques et à CHF 4'000.-- pour les personnes morales. Eni Suisse S.A. se réserve le droit de changer à tout moment la limite d'achat.

7. Le Client enregistré comme titulaire de la carte AgipPLUS est l'unique responsable de tous les préjudices liés à une utilisation abusive de la carte AgipPLUS ou du PIN code.

En cas de vol ou de perte de la carte AgipPLUS, le Client est tenu d'en informer immédiatement Agip Card Center par téléphone (au 021 644 31 13) et de le confirmer par fax (021 644 31 03) ou par toute autre voie écrite (e-mail : cards@agip.ch).

8. Une taxe annuelle de CHF 10.-- est perçue pour toute carte AgipPLUS. Le Client peut commander d'autres cartes affectées à la même facture, au prix réduit de CHF 5.-- annuel par carte partenaire.

Les autres frais éventuels sont les suivants:

Remplacement d'une carte AgipPLUS endommagée: CHF 5.--

Remplacement d'une carte AgipPLUS perdue ou volée: CHF 8.-- (y compris la mise à disposition du nouveau PIN code).

Envoi par la poste du PIN code : CHF 3.--

9. Le Client reçoit une facture mensuelle incluant tous les montants dus. Une taxe d'administration et de port de CHF 2.50 vient s'y ajouter.

10. Le Client règle sa facture mensuelle de telle façon que le montant dû parvienne à Agip Card Center au plus tard le dernier jour du mois de facturation. En cas de retard de paiement, des intérêts moratoires de 1,25 % par mois sont facturés en plus du solde initial dû, auxquels viennent s'ajouter CHF 5.-- pour les éventuels courriers de rappel.

Toute réclamation concernant la facture mensuelle doit être adressée à Agip Card Center dans les 20 jours à réception de la facture, à défaut de quoi celle-ci est considérée comme acceptée.

11. Les réclamations concernant les carburants, les marchandises et autres prestations doivent être adressées directement à la station-service Agip concernée. Les éventuelles réclamations ne déchargent en aucun cas le Client de son obligation de paiement envers Eni Suisse S.A.

12. Le Client s'engage à signaler dès que possible et par écrit à Agip Card Center tout changement concernant sa carte AgipPLUS (p. ex. changement d'adresse, de nom ou de coordonnées bancaires).

13. La carte AgipPLUS reste la propriété d'Eni Suisse S.A. pendant toute la durée du contrat. La société peut à tout moment réclamer la restitution de la carte AgipPLUS ou son retrait de la circulation par les stations-service Agip.

14. Agip Card Center est autorisé à bloquer la carte AgipPLUS à tout moment si le Client n'honore pas ses obligations.

L'utilisation d'une carte AgipPLUS déclarée comme non valide ou retirée est interdite.

15. Le Client consent explicitement à ce que les informations recueillies par Eni Suisse S.A. et Agip Card Center dans le cadre de l'issue de la carte soient exploitées à des fins marketing. Le Client confirme qu'il a informé un utilisateur éventuel d'une carte partenaire de l'exploitation des données et que celui a donné son accord. Eni Suisse S.A. et Agip Card Center garantissent que toutes les données sont traitées de manière confidentielle et ne sont pas communiquées à des tiers.

16. Le Client autorise Agip Card Center à recueillir des informations pour l'établissement d'une carte AgipPLUS dans la mesure où le centre considère ses informations comme nécessaires. Agip Card Center peut refuser d'établir une carte AgipPLUS sans en indiquer les motifs.

17. Par sa première utilisation de la carte AgipPLUS, le Client accepte les présentes "Conditions générales". Un exemplaire lui est remis en même temps que la carte AgipPLUS.

Eni Suisse S.A. se réserve le droit de modifier à tout moment les présentes "Conditions générales", par exemple le montant des taxes. Toute modification sera notifiée au Client par écrit. Les modifications sont considérées comme acceptées si le Client ne retourne pas sa ou ses cartes AgipPLUS sous les 14 jours qui suivent la notification en mettant ainsi fin au contrat, sous réserve du paiement du solde final.

18. Tous les montants indiqués dans les présentes "Conditions générales", s'entendent TVA incluse.

19. Seul le droit suisse s'applique. En cas de litige le for juridique exclusif est Lausanne. Eni Suisse S.A. se réserve le droit de poursuivre le Client en justice auprès de la juridiction de son lieu de résidence ou auprès de toute autre autorité compétente.

Agip Card Center (tél. 021 644 31 13) se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

Edition 02/2011

